

Communiqué de presse

Secteur Horeca

Une convention collective sectorielle pour pallier au manque de main-d'œuvre

Le syndicat Commerce de l'OGBL et son comité Horeca souhaitent réagir aux propos tenus récemment par le secrétaire général de la fédération patronale Horesca sur les ondes de RTL. En effet, en tant qu'invité de l'émission Background, ce 3 décembre, François Koepp a abordé le manque de main-d'œuvre dans le secteur de l'Horeca comme il le fait régulièrement depuis plusieurs mois. A l'heure actuelle, environ 3000 postes ne seraient pas occupés.

En même temps, le secrétaire général de la fédération Horesca a critiqué le droit du travail luxembourgeois, estimant qu'il ne serait pas assez flexible en matière de temps de travail et qu'il faudrait pouvoir faire travailler des salariés au-delà de 40 heures par semaines. Non seulement le droit du travail prévoit déjà une grande flexibilité dans le cadre de la loi PAN (jusqu'à 20% de temps de travail en plus ou en moins avec un plan d'organisation du travail), mais il prévoit également de nombreuses exceptions pour le secteur de l'Horeca.

Mais au-delà de ces considérations, c'est précisément l'attitude du patronat dans le secteur, dont Monsieur Koepp est le porte-parole, qui est en grande partie responsable du manque de main-d'œuvre actuel. Ainsi, une récente analyse du Statec identifie le secteur de l'Horeca comme étant le secteur avec les salaires les plus bas au Luxembourg.

A ces bas salaires s'ajoutent des conditions de travail très peu attractives, surtout en matière de temps de travail. Ainsi, les coupures non-rémunérées de plusieurs heures entre deux services rendent souvent toute conciliation entre vie privée et vie professionnelle très compliquée, voire impossible. Pour beaucoup de salariés du secteur, dont une forte proportion de frontaliers, venir travailler au Luxembourg pour un salaire minimum n'est plus intéressant au regard des horaires de travail.

Pallier au manque de main-d'œuvre dans le secteur doit passer par un regain d'attractivité du secteur pour les salariés. Des augmentations de salaire conséquentes sont nécessaires. Les métiers du secteur doivent absolument être revalorisés!

Rendre le secteur plus attractif ne passe certainement pas par encore davantage de flexibilité au niveau du temps de travail, mais au contraire, par des formules plus enclines à une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, ainsi que par des réductions du temps de travail sans perte de salaire.

Soucieux de l'attractivité du secteur, le syndicat Commerce de l'OGBL a envoyé, en date du 18 octobre, une demande d'entrevue à la fédération Horesca pour discuter de l'éventuelle négociation d'une convention collective sectorielle. Or, à ce jour, la fédération Horesca n'a toujours pas daigné répondre à cette demande d'entrevue.

L'OGBL a pris ses responsabilités lorsqu'il s'agissait d'atténuer les conséquences de la pandémie sur le secteur et n'a pas hésité à signer un plan de maintien dans l'emploi avec la fédération Horesca. Aujourd'hui, c'est au patronat du secteur de prendre ses responsabilités et d'ouvrir les négociations en vue d'une convention collective sectorielle avec l'OGBL.

Communiqué par le syndicat Commerce de l'OGBL, le 7 décembre 2022